



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: Mobilnet Sàrl**, Rue de la Savonnerie 3B, 1020 Renens VD
2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu'au 12.07.2018
3. **Remarques:** SURSIS CONCORDATAIRE ET APPEL AUX CREANCIERS
Le commissaire au sursis : Pascal STOUDER, agent d'affaires breveté, case postale 7449, 1002 Lausanne – tél. 021 632 51 51
Sursitaire : MOBILNET SARL, rue de la Savonnerie 3B, 1020 RENENS
Date de l'octroi du sursis : 11 janvier 2018
Commissaire au sursis : Pascal STOUDER, agent d'affaires breveté, case postale 7449, à 1002 Lausanne
Délai pour les productions : 1er mars 2018, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat
Examen des pièces : durant les 20 jours précédant l'assemblée des créanciers, au bureau du commissaire au sursis, rte de Cossonay 192, à 1020 Renens, sur rendez-vous
Assemblée des créanciers : l'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement.
Expiration du sursis : 12 juillet 2018
Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

Stouder Pascal
1020 Renens VD

04039965

